



Ministère chargé des Transports

2021/24/ 0000054

Licence n°

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

BOB-LOG

La présente licence autorise (1) Z.I. LES GAILLETROUX
7 RUE EMILE ROUX

41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR

892166208

n° SIREN

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui y compris le déménagement ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis dans le décret n° 99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du 15/01/2021 au 30/06/2022

ORLEANS(FRANCE)

Délivrée à

le 15/01/2021

-- Pour le Préfet de la région Centre-Val
de Loire et par délégation --
-- Pour le Directeur et par délégation --
-- Le chef du département Transports⁽²⁾
Routiers et Véhicules --
-- Frédéric LEDOUBLE --

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.